Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 32 (1961)

Heft: 5

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PJ4

LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXXIIe ANNÉE | Paraît une fois par mois | No 5 Mai 1961

SOMMAIRE

Sauvez l'eau — Où en sommes-nous en Suisse dans le domaine de la protection des eaux contre la pollution ? — La flore des rives du Doubs de Biaufond à Ocourt face aux barrages projetés — Le marché du travail

«Sauvez l'eau»

Récemment, à Lucerne, la Ligue suisse pour la protection des eaux a organisé une grande conférence publique dont le thème « Sauvez l'eau » ne peut qu'être approuvé par chacun.

Toutefois, M. Tschudi, conseiller fédéral, chef du Département de l'intérieur, qui patronnait la manifestation, l'a relevé avec pertinence. Si le financement des stations d'épuration rencontre de graves difficultés, la cause ne réside pas seulement dans leur coût fort élevé, ni dans le fait qu'il existe, dans notre pays, une vieille habitude selon laquelle communes, cantons et Confédération se renvoient politiquement l'honneur d'ouvrir leur porte-monnaie en premier. La cause des obstacles, c'est d'abord qu'une grande partie de l'opinion publique n'est pas encore convaincue de l'extrême urgence de la protection des eaux. Dès que ce problème figurera en tête de l'échelle des valeurs de l'opinion publique, la question du coût ne constituera plus l'obstacle qu'elle est aujourd'hui.

Puisse cette déclaration ne pas devenir un oreiller de paresse sur lequel se reposeront nos autorités et espérons que ces dernières s'efforceront d'attirer l'attention de nos populations sur ces graves problèmes ! Le secteur privé, d'ailleurs, ne reste pas en arrière. Le Dr Käppeli, président du Conseil d'administration de la CIBA, a fait notamment une proposition spectaculaire en annonçant la création d'une « Fondation industrielle en faveur de la protection des eaux suisses ».

Espérant recueillir une subvention d'un demi-million par année de l'économie suisse, on compte utiliser cette somme pour financer des études et pour stimuler les autorités et les populations. Rien n'est, autant que l'eau, vulnérable et livré sans défense à la négligence criminelle des hommes. Seule, pourtant, la présence d'une eau pure permet à l'homme de s'établir et de fonder des villes et villages : l'eau est la condition primordiale de l'existence d'une population, de son industrie et de son agriculture. En laissant se perdre ou se détériorer l'eau, on sape les bases mêmes de la vie, car l'eau est irremplaçable.

En faisant appel au capital, comme l'a suggéré le Dr Käppeli, on pourrait aussi émettre des emprunts à long terme et étudier la possibilité de prêts à bas taux de la part des cantons ou de la Confédération. Ne vaut-il pas mieux laisser à nos descendants le soin de payer les dettes